

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 24 mars 2011

M<sup>me</sup> Kateri Lescop-Sinclair, biologiste  
Direction des affaires régionales de l'Estrie-Montréal-Montérégie  
et de Laval-Lanaudière-Laurentides  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
545, boul. Crémazie Est, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2M 2V1

**Objet :   Projet de parc éolien de Saint-Valentin**

Madame,

La Commission d'enquête a reçu dans les délais mentionnés 135 questions écrites provenant des personnes suivantes : Astrid et Wim Ammerlaan, Michel Arseneau, Raymonde Blanchette, Pierre Couture, Serge Desbois, Christian Dubreuil, François Duveau, Diane Éthier, Louise Gagnon, Alain Grégoire, Serge Grégoire, Robert Hébert, Hugues Landry, Marie Lili Lenoir/St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Christine Madison, Sylvie Marceau, Éric Melançon/Camping Grégoire, Francine Milot, Diane Paquette, Jeannine Pinard, Philippe Perrier, Daniel Reid, Anne Saucier, Brigitte Schoemans, Évelyne Sorel/Fédération UPA St-Jean-Valleyfield, et Sylviane Soulain Couture. La Commission d'enquête a traité les questions reçues comme elle l'aurait fait en séance.

1. Quels sont les projets de parcs éoliens autorisés par le gouvernement en terres publiques ? Pourquoi le gouvernement ne limite-t-il pas la construction de parcs éoliens aux seules terres publiques ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 25 mars prochain à 17 h, compte tenu de la deuxième partie d'audience publique débutant le 4 avril prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission